

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MIGRATION (GTM) Agadez du 03 février 2022

Le jeudi 03 février 2022 s'est ouvert la réunion du Groupe de Travail sur la Migration à la salle de réunion de la DRECM-R d'Agadez.

1-L'ordre du jour de la réunion porte sur les amendements du compte rendu de la dernière réunion du Groupe de Travail sur la Migration du 30 décembre 2021 ;

2- Présentation et enregistrement des demandeurs d'asile janvier 2022 ;

3- Présentation de l'OIM sur les tendances actuelles de la migration ;

4- Divers.

Après la lecture du compte rendu de la dernière réunion du GTM, deux amendements ont été apporter au compte rendu :

- Inspection du travail sur les difficultés des travailleurs migrants, et règlement des différends qui opposent ces derniers à leurs employés.
- Orientation vers l'ANPE à ceux qui veulent rester.
- Signature des contrats accordant un visa moyennant une rémunération.
- Le deuxième amendement est une suggestion du chef de sous-bureau de l'OIM à Agadez qui voit les défis de la migration comme des opportunités, notamment le potentiel de certains migrants qui constituent une valeur ajoutée pour la région d'Agadez à travers leurs savoir faire qu'ils peuvent mettre en pratique pour la population d'Agadez.
- Nécessité de faire un tableau d'action sur les opportunités liées au phénomène de la migration.

Présentation de la DRECM-R

Projection sur les enregistrements et tendances du mois de janvier 2022, dont il ressort :

- Enregistrement par la CNE/DRECM-R des nouveaux demandeurs d'asile qui sont au nombre de 137 durant le mois de janvier 2022.
- L'on note une accentuation des demandeurs d'asile en 2022 par rapport à l'année 2021.
- Quatre vagues d'expulsées de la Libye ont été enregistrées avec respectivement 89, 131, 100, et 135 pratiquement tous des nigériens excepté la première vague ou figurait un Gambien.
- Ces expulsés ont notamment la dernière vague (135) à effectuer un sit-in à la devanture de la résidence du Gouverneur le lendemain de leurs arrivées.
- S'agissant des expulsés nigériens de la Libye il n'y a pour le moment aucun partenaire qui les assistent.
- La DRECM-R à approcher l'ONG JMED qui a pu assister le retour à Kantché via Zinder 63 d'entre eux le samedi 29 janvier 2022.

PRESENTATION OIM

Projections des tendances sur la migration

Principales tendances migratoires en 2021

- 1- Suivis des flux migratoires par la DTM ;
 - 2- Mouvements des migrants vers les frontières ;
- Opérations humanitaires de sauvetage (HRO) ;

- Convois des rapatriés nigériens de l'Algérie ;
- 3- Migrants souhaitant bénéficier de l'assistance au retour volontaire.

LES PRINCIPALES MISES A JOUR DES TENDANCES SUR LA MIGRATION

- 1016 migrants maliens sous assistance de l'OIM dans la région d'Agadez (Agadez/Arlit) bloqués par les restrictions de fermeture des frontières de la CEDEAO dont le Niger est membre ;
- 75 demandeurs d'asile qui ont passé leur interview dont 39 sont transférés au centre UNHCR ;
- Présence de deux migrants syriens sous assistance de l'OIM, dont aucune suite n'a été donnée par les autorités ;
- Le bilan des expulsions de la Libye depuis mi-novembre 2021 est de :
 - 942 dont 859 nigériens et 83 TCNs au 31 janvier 2022 ;
 - Fin de collaboration avec l'IRC en lien avec le transport, stockage et distribution des kits de bien non alimentaires (NFI) en faveur des rapatriés nigériens d'Algérie.
 - L'OIM a un nouveau Chef Centre, DUCK JOSEPH, l'ancien prend la coordination terrain ;
 - Visite conjointe de haut niveau attendue à Agadez le 07 février 2022 conduite par le DG de l'OIM et le HC du HCR.

INTERVENTION DE MDM

- Faire un inventaire sur le besoin des migrants nigériens pour les accompagner.

INTERVENTION DU MSF

- Novembre 2021 monitoring de 756 refoulés nigériens et quelques étrangers.

INTERVENTION APBE

- Les deux dernières semaines monitoring sur les VBG à Dabaga, Arlit, et Agadez ;
- Prise en charge des victimes des VBG ;
- Accompagnement psycho-social de 80 cas des VBG ;
- Un cas de viol sur une migrante à Assamaka ;
- Existence d'un cas de sodomie sur un autochtone à Arlit ;
- Insuffisance et manque des frais pour les examens médicaux ;
- Insuffisance de couverture et suivi psychologiques ;
- Besoin en kit et en AGR.

Le rapporteur

Illias Ouha Silimane